

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2012**

Délibération
n° 2012.02. 26.B

Programmation
Fonds Social
Européen (FSE) 2012 :
Inscription des
dépenses d'animation
du PLIE dans le cadre
de la subvention
globale FSE

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE DOUZE à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2012**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2012

**DELIBERATION
N° 2012.02. 26.B**

**POLITIQUES SOLIDAIRES / POLITIQUES
SOLIDAIRES**

Rapporteur : **Monsieur DAURE**

**PROGRAMMATION FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) 2012 : INSCRIPTION DES DEPENSES
D'ANIMATION DU PLIE DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE FSE**

Le conseil communautaire a décidé de solliciter la gestion d'une convention de subvention globale afin de mettre en œuvre les opérations entrant dans le cadre du protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour la période 2011-2013.

Les opérations inscrites dans les programmations annuelles des 3 années à venir doivent aboutir à l'équilibre des montants engagés tant en crédits européens qu'en crédits des partenaires nationaux du PLIE : le GrandAngoulême, les communes, les CCAS, le département de la Charente.

L'animation du PLIE fait l'objet d'une opération inscrite dans ce contexte. Les dépenses sont constituées des salaires de l'équipe du PLIE ainsi que des coûts d'accès à la base de données ABC PLIE. Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent à 42 400 € pour l'année 2012.

Cette opération est financée entièrement par le GrandAngoulême sans mobiliser de crédits FSE. Les crédits du GrandAngoulême ainsi mobilisés servent de contrepartie au FSE pour l'équilibre financier de la subvention globale.

Aussi, il convient dans le cadre de la convention de subvention globale FSE 2011 2013 d'inscrire ces dépenses d'animation en contrepartie des crédits FSE à mobiliser ultérieurement.

Vu l'avis favorable de la commission politiques solidaires du 19 janvier 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER le projet animation PLIE 2012 et son plan de financement

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à déposer le dossier auprès du service instructeur

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

06 février 2012

Affiché le :

06 février 2012